

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
 Edité le : 03/07/2025

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

 2 avenue des Chasseurs Alps  
 73200 ALBERTVILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum ) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA25-14641	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT de SAVOIE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2506-5395-1</b>		
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS73		
<b>UGE :</b>	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	ARLYSERE		
<b>Nom de l'installation :</b>	ST PAUL SUR ISERE CHEF-LIEU	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 001690
<b>PSV :</b>	0000001798		
<b>Point de surveillance :</b>	CHEF-LIEU ST PAUL SUR ISERE		
<b>Localisation exacte :</b>	évier cuisine mairie		
<b>Département/Commune :</b>	73 / SAINT-PAUL-SUR-ISERE		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> CS	<b>Type de visite :</b> D1	<b>Type Analyse :</b> D107	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 30/06/2025 de 10h07 à 10h07 Réceptionné le 30/06/2025 à 12h53		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - JOURDAINE Antoine		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe &lt; correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 30/06/2025 à 14h20

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Relevé terrain				
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Relevé terrain				
Prélèvement au 1er jet	Non	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Mitigeur	-	Relevé terrain				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Relevé terrain				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	18.9	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25 #
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Coliformes	26	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	25	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	17	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C)	172	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
pH	7.7	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9 #
Température de mesure du pH	24.5	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
<b>Formes de l'azote</b>							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			0.10 #
<b>Métaux</b>							
Antimoine total	4.22	µg/l Sb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#
Arsenic total	4.30	µg/l As	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

(\*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Conductivité électrique corrigée à 25 °C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.****Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (art R1321-1 à 5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.****- Conductivité électrique (corrigée à 25°C)****- Coliformes**

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Sarah PEUTIN  
Responsable Laboratoire



*point prélevé*

